



Mairie de Combs-la-Ville  
Esplanade Charles de Gaulle  
B.P. 116 - 77 385 Combs-la-Ville Cedex  
Tel. : 01 64 13 16 00  
Fax : 01 60 18 06 15

---

Envoyé en préfecture le 24/10/2019

Reçu en préfecture le 24/10/2019

Affiché le 24/10/2019

**SLOW**

ID : 077-217701226-20191021-DEL\_21OCT\_\_6-DE

# DOSSIER DE LABELLISATION 2020-2022

## INFORMATION JEUNESSE

# PROJET DE LA STRUCTURE



## SOMMAIRE

<b>1- Diagnostic territorial</b>	p.3
1-1 Le public cible	p.3
1-2 Les attentes des jeunes	p.3
<b>2- Offre de services à déployer de 2020 à 2022</b>	p.9
2-1 Fonctionnement : déclinaison des 6 principes de l'IJ	p.9
2-2 Les axes stratégiques pour devenir un Lieu Ressource pour les jeunes	p.10
2-2-1 Renforcer l'accès aux droits et à une information adaptée	p.10
2-2-2 Renforcer l'écoute des problématiques des jeunes	p.10
2-2-3 Développer l'insertion socio-professionnelle des jeunes	p.10

## **1- Diagnostic territorial**

La commune de Combs-La-Ville est située au Sud-Est de la Seine et Marne à 35 Km de Paris et à environ 16 km de Melun préfecture du département.

La ville est localisée entre la forêt de Sénart à l’ouest, la rivière de l’Yerres au Nord et le plateau de la Brie à l’Est et au Sud.

Combs-La-Ville a un riche passé, elle possède un patrimoine qui témoigne de son histoire, des fermes du Moyen-Age aux demeures bourgeoises du XVIIIème siècle comme le Château de le Fresnaye (actuellement occupé par la Direction Culture-Sport et Animation).

La commune est dotée d’équipements culturels : une médialudothèque, les salles d’expositions de la Fresnaye, la Coupole et le Musée de la « Maison du combattant et du citoyen », la Maison de la Culture et des Jeunes (MJC) qui met à disposition du matériel et des locaux notamment dans le domaine musical.

Elle compte aussi plusieurs équipements sportifs : un espace nautique comprenant 4 bassins d’intérieur et un bassin nordique ; 5 complexes sportifs et des gymnases.

Le territoire comptabilise 2606 élèves du premier degré répartis dans 15 écoles et 2600 élèves du 2<sup>nd</sup> degré scolarisés dans les deux collèges et deux lycées.

### **1-1 Le public cible**

	2016	%	2011	%
Ensemble	22 212	100,0	21 908	100,0
0 à 14 ans	4 770	21,5	4 701	21,5
15 à 29 ans	4 117	18,5	4 384	20,0
30 à 44 ans	4 758	21,4	4 780	21,8
45 à 59 ans	4 342	19,5	4 430	20,2
60 à 74 ans	2 881	13,0	2 470	11,3
75 ans ou plus	1 345	6,1	1 143	5,2

Sources : Insee, RP2011 et RP2016, exploitations principales, géographie au 01/01/2019.

La Commune de Combs-la-Ville compte 22 393 habitants dont 18,5% ont entre 15 et 29 ans. La structure information jeunesse s’adresse prioritairement à cette tranche d’âge qui représente donc 4117 personnes. Il est impossible de donner avec précision le pourcentage de public touché par le PIJ car nos données sont anonymes et qu’une même « personne » peut être comptabilisée dans plusieurs « passages ». Toutefois, il semble raisonnable d’estimer avoir un impact sur environ 2000 personnes différentes par an soit environ 45% du public cible.

### **1-2 Les attentes des jeunes**

Afin d’accompagner la demande de Labellisation IJ pour notre structure, nous avons élaboré un questionnaire visant à recueillir les attentes et les besoins des jeunes. Vous trouverez après la synthèse des 164 réponses collectées.

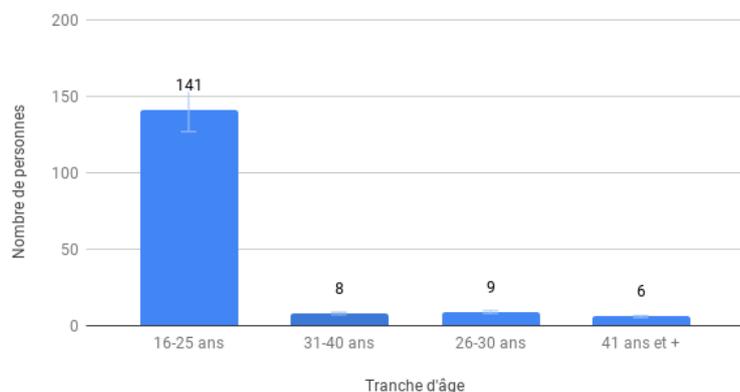
Afin d'adapter les prestations et les services mis en œuvre par la structure Information Jeunesse de Combs-la-ville, les informateurs jeunesse sont allés à la rencontre des combs-la-villais (CROUS, Lycées, Accueil de loisirs jeunesse, ou lors des actions de prévention...) pour recueillir leur avis sur les **besoins ou les attentes des jeunes de 16 à 25 ans du territoire**. De mars à mai 2019, 164 réponses ont été collectées et analysées :

Envoyé en préfecture le 24/10/2019  
 Reçu en préfecture le 24/10/2019  
 Affiché le 24/10/2019  
 ID : 077-217701226-20191021-DEL\_21OCT\_\_6-DE

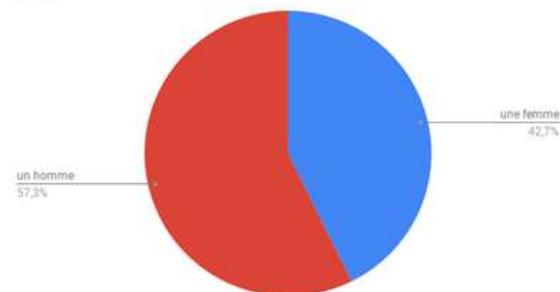


## 1- Quelques questions pour vous connaître :

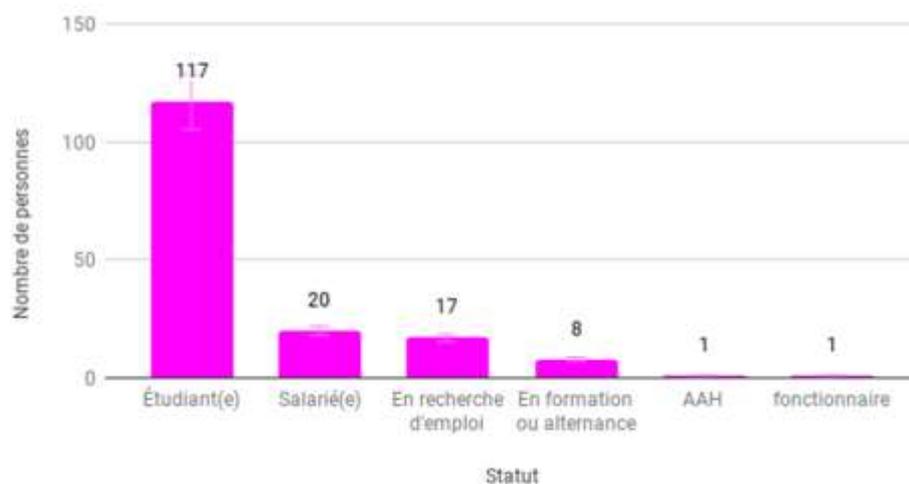
Tranche d'âge



Sexe

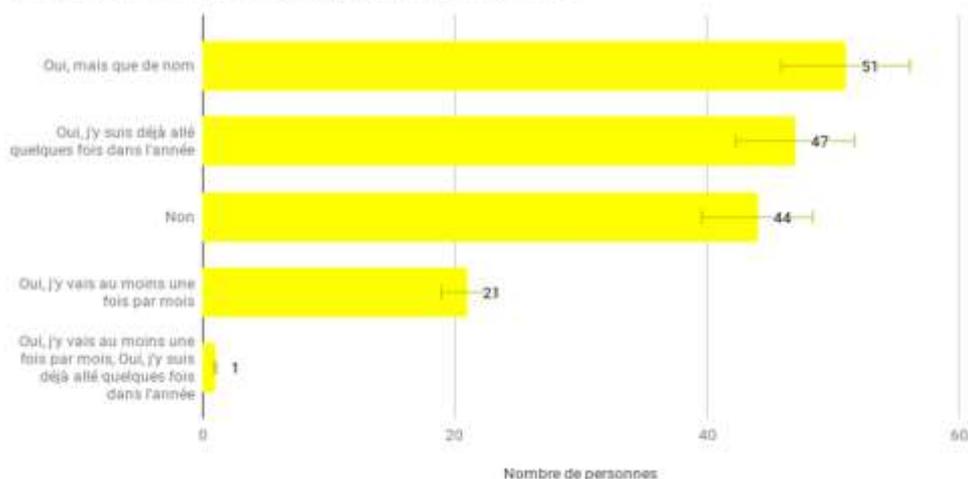


Statut

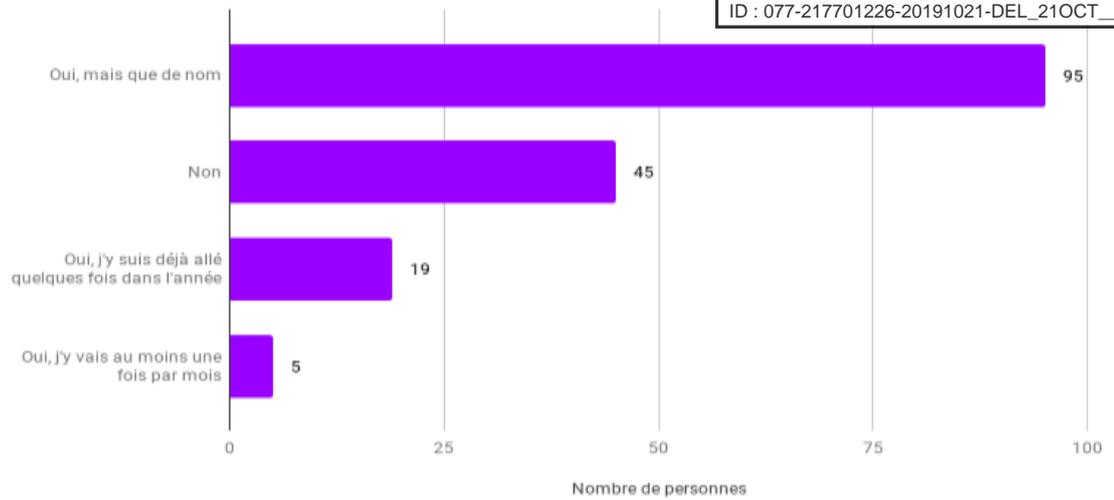


## 2- Connaissez-vous ou avez-vous rencontré les structures suivantes ?

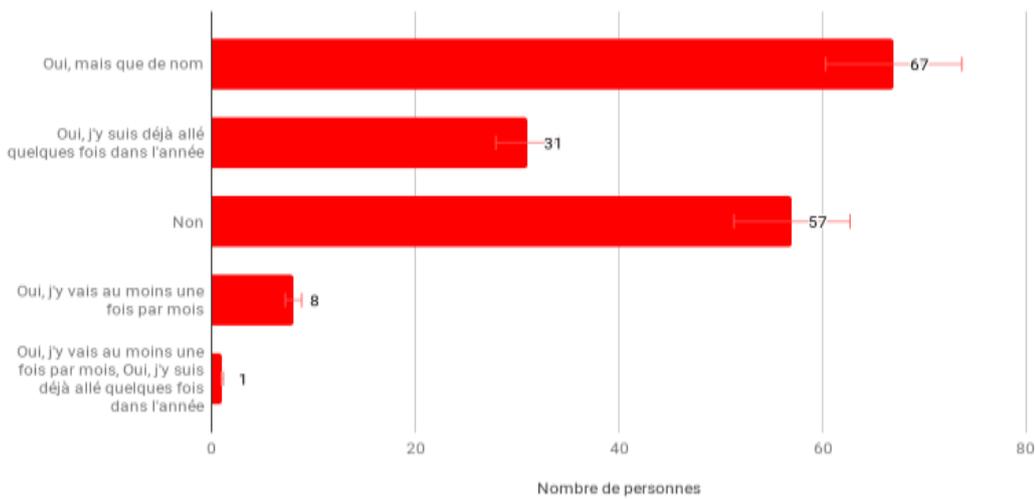
Connaissez-vous le Point Information Jeunesse ?



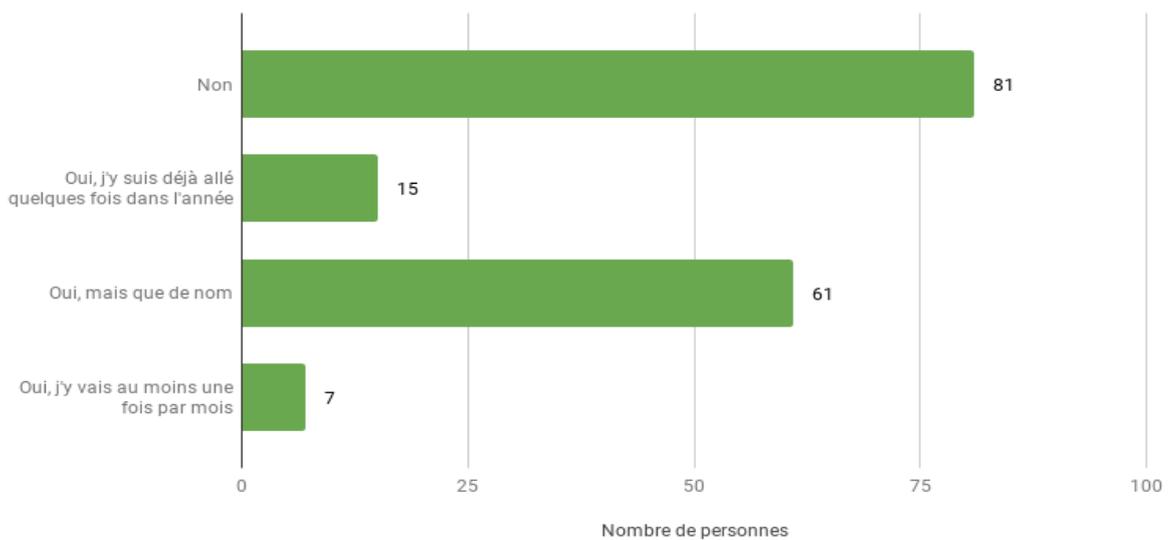
### Connaissez-vous le Pôle Emploi ?



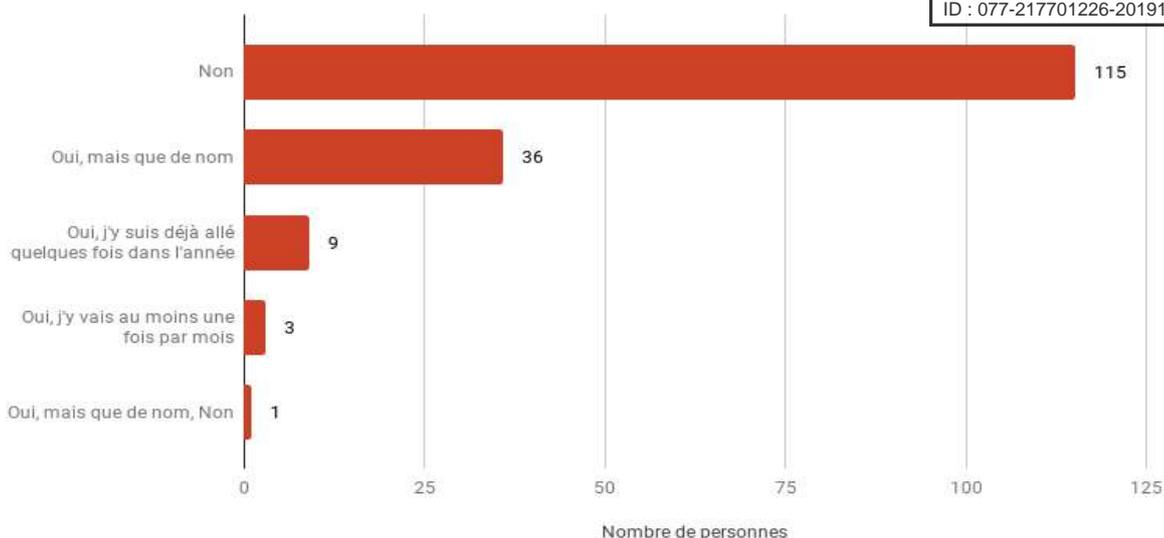
### Connaissez-vous le Centre d'Informaton et d'Orientation ?



### Connaissez-vous la Mission Locale ?



### Connaissez-vous la Permanence de la Maison de l'Emploi ?



### 3- Quand vous venez au PIJ c'est pour \*:

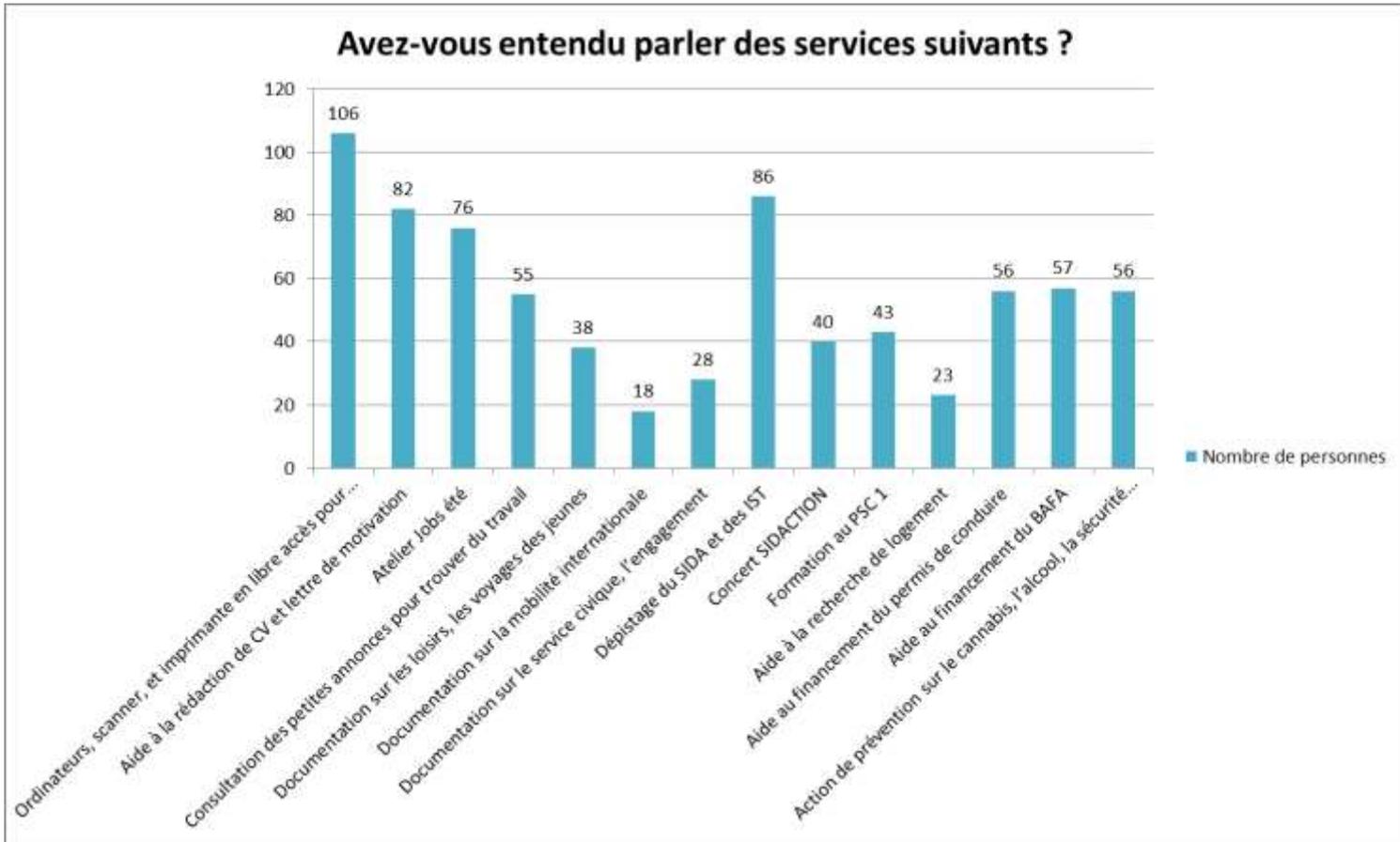
	Nombre de réponses
Utiliser les ordinateurs, le scanner, l'imprimante pour rechercher du travail parce que je ne peux pas le faire ailleurs	33
Etre conseillé par quelqu'un dans ma recherche d'emploi	28
Sans raison particulière, pour discuter	24
Etre conseillé par quelqu'un pour mes projets de loisirs	15
Utiliser les ordinateurs pour mes loisirs parce que je ne peux pas le faire ailleurs	09
Consulter la documentation papier sur place (presse, livres...)	06

### 4- Quand vous recherchez une information, comment faites-vous ?\*

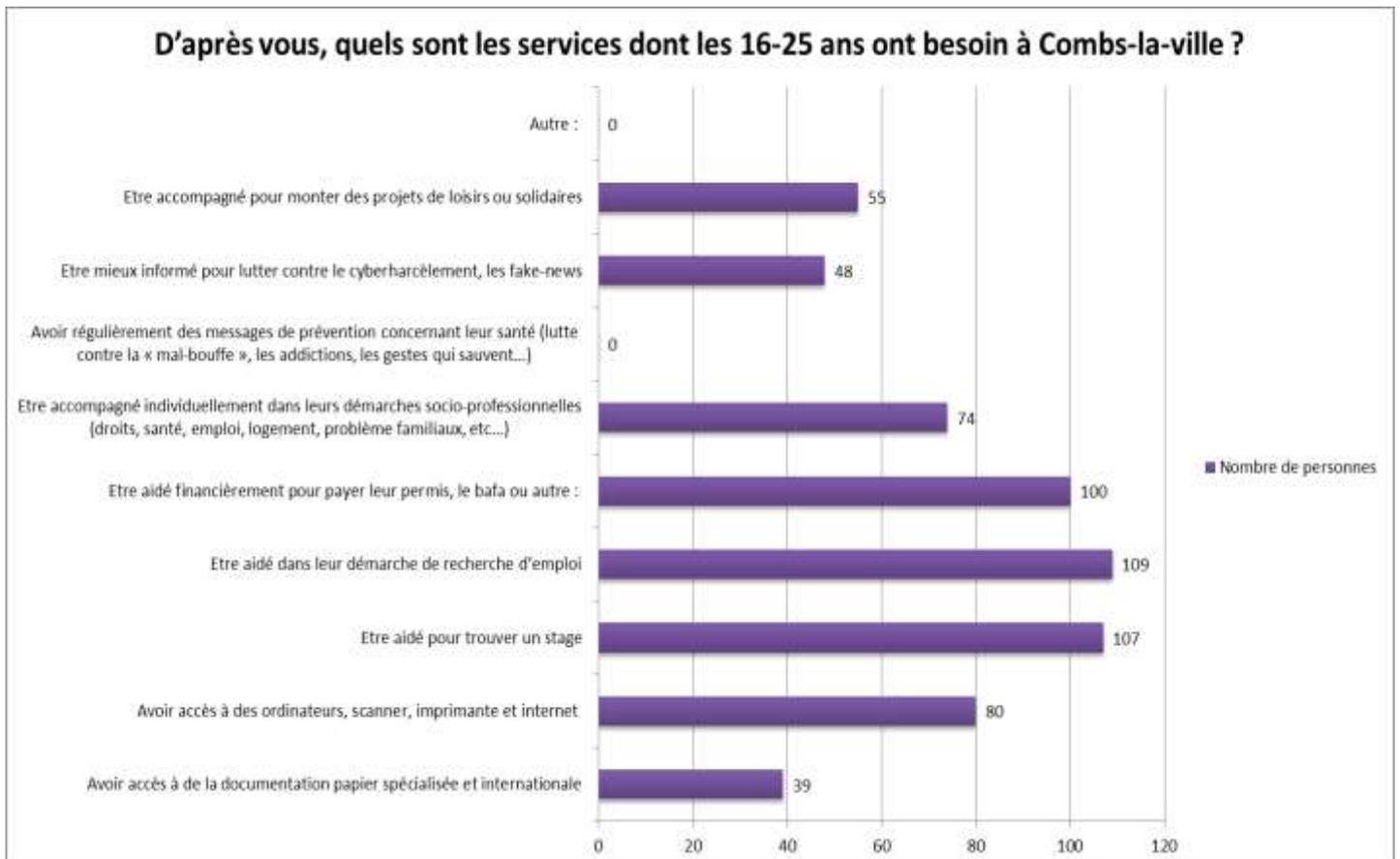


\* possibilité de cocher plusieurs cases

**5- Avez-vous entendu parler des services suivants ?\***



**6- D'après vous, quels sont les services dont les 16-25 ans ont besoin à Combs-la-ville ?\***



7- **Que faudrait-il proposer pour faciliter les démarches et améliorer les services pour les 16-25 ans ?** (Réponse libre)

	Nombre de réponses
Projets de loisirs, voyages, sorties, ateliers créatifs	14
Avoir un accompagnement professionnel et de meilleurs outils (téléphone) et aides financières pour favoriser les démarches personnelles	7
Renforcer la communication, favoriser la dématérialisation	7
Ouvrir un peu plus pour laisser les jeunes profiter entre eux, ouvrir le week end	5
Garder l'anonymat	2
Que les prestations du PIJ soient pour les mêmes tranches d'âge : ex psc 1 uniquement pour les 16-25 alors que le PIJ reçoit jusqu'à 30 ans	1
Ne pas limiter à 30 ans parce qu'après il n'y a plus de lieu pour faire des démarches à combs	2
Faire plus de stage PSC	1
Faire plus d'interventions auprès des scolaires	1
Engager plus de dialogue avec les jeunes	1



Les informateurs jeunesse et un intervenant extérieur (compagnie Ogoa) au sein d'un lycée à l'occasion d'une action préventive « Journée Mondiale du Sida »

Envoyé en préfecture le 24/10/2019  
 Reçu en préfecture le 24/10/2019  
 Affiché le 24/10/2019   
 ID : 077-217701226-20191021-DEL\_21OCT\_6-DE

## 2- Offre de services à déployer de 2020 à 2022

### 2-1 Fonctionnement : déclinaison des 6 principes de l'Information Jeunesse

#### ❶ Garantir une information objective

Les agents municipaux affectés aux fonctions d'informateurs jeunesse respecteront les valeurs du Service Public y compris dans l'affichage et la transmission de l'information aux usagers. La neutralité sera donc respectée.

#### ❷ Accueillir tous les jeunes sans exception

La deuxième valeur du service public, l'égalité de traitement, garantit que tous les jeunes du territoire pourront être accueillis dans la structure, dans le respect de l'anonymat.

#### ❸ Proposer une information personnalisée relative aux politiques éducatives et de jeunesse du territoire

Les informateurs jeunesse ont contribué à l'élaboration du Projet Educatif de Territoire. Ils participent aux comités techniques du PEDT et se tiennent régulièrement informés, par ce biais et leur participation à des réunions internes. L'accueil est personnalisé et modulé selon la demande : de l'auto-documentation à une relation individualisée de conseil et d'aide à la démarche avec une approche globale des projets et du parcours du jeune.

#### ❹ Offrir gratuitement des conditions matérielles, d'information et des services adaptés aux besoins des jeunes

La structure est ouverte au public 24 heures par semaines réparties en 5 matinées et 3 après-midi. Des temps de fermeture au public sont utiles pour élaborer, animer, et évaluer les actions. Une permanence un samedi après-midi par mois est également prévue. Le public est accueilli gratuitement et sans rendez-vous. Il y trouve : documentation, affichage, téléphones, ordinateurs et imprimante en libre accès. Les informateurs jeunesse interviennent à la demande du jeune pour les soutenir, ou orienter leurs recherches.

#### ❺ Dispenser une information professionnelle par des professionnels formés dans le cadre des réseaux régional, national et international de l'Information Jeunesse

Les deux informateurs jeunesse de notre structure ont suivi les parcours de formation IJ dispensés par le réseau CIDJ. Ils participent activement à la vie du réseau et à celui mis en place par la Maison de l'Emploi et de la Formation de Sénart (RIS).

#### ❻ Organiser avec les services de l'Etat l'évaluation de l'activité de la structure

La structure, partie intégrante de la Direction Action Educative, élabore chaque année un rapport d'activité mettant en relief l'évolution de sa fréquentation, la typologie du public touché et les actions menées dans les établissements scolaires du 2<sup>nd</sup> degré. Ce rapport d'activité est la synthèse des bilans de chaque action établis avec les partenaires.

Envoyé en préfecture le 24/10/2019

Reçu en préfecture le 24/10/2019

Affiché le 24/10/2019



ID : 077-217701226-20191021-DEL\_21OCT\_\_6-DE

## **2-2 Les axes stratégiques pour devenir un Lieu Ressource pour les jeunes**

### **2-2-1 Axe 1 : Renforcer l'accès aux droits et à une information adaptée**

- ↪ Action 1 : Renforcer la veille informative des informateurs Jeunesse en diversifiant les sources documentaires.
- ↪ Action 2 : Créer de nouveaux outils synthétiques (Kits thématiques : santé, orientation, droits...) et les mettre à disposition des jeunes.
- ↪ Action 3 : Adapter et moderniser les supports de communication.
- ↪ Action 4 : Multiplier les actions « hors les murs » (forums, ateliers...)
- ↪ Action 5 : Organiser des soirées débats pour apprendre à décrypter l'information et développer le sens critique des jeunes.

### **2-2-2 Axe 2 : Renforcer l'écoute des problématiques des jeunes**

- ↪ Action 1 : Accentuer la présence des agents de prévention au sein du PIJ.
- ↪ Action 2 : Organiser des débats sur les questions d'actualité qui préoccupent les jeunes.
- ↪ Action 3 : Pérenniser les actions en direction des problématiques de la jeunesse (Addictions, sexualité, SIDA/IST, harcèlement...).
- ↪ Action 4 : Former les informateurs Jeunesse aux nouvelles techniques d'animation de débat et d'entretien.
- ↪ Action 5 : Assurer des permanences régulières au sein des établissements scolaires pour être identifiés par les jeunes.

### **2-2-3 Axe 3 : Développer l'insertion socio-professionnelle des jeunes**

- ↪ Action 1: Aider les jeunes à construire leurs parcours au cours d'entretiens individuels.
- ↪ Action 2 : Prévenir le décrochage scolaire : Développer l'accompagnement à la recherche de stages, forum sans solution à la rentrée...
- ↪ Action 3 : Accompagner leurs démarches d'insertion sociale : renforcer le partenariat et les orientations vers Trait d'Union, CCAS et le Service Prévention Réussite Educative.
- ↪ Action 4 : Accompagner leurs démarches d'insertion professionnelle : Orienter les jeunes vers la permanence PRP, proposer des ateliers innovants sur les techniques de recherche d'emploi...
- ↪ Action 5 : Promouvoir le dispositif des bourses citoyennes et réfléchir à leurs extensions.
- ↪ Action 6 : Accompagner les jeunes dans la réalisation de leurs projets (personnel ou humanitaire).

Envoyé en préfecture le 24/10/2019  
Reçu en préfecture le 24/10/2019  
Affiché le 24/10/2019   
ID : 077-217701226-20191021-DEL\_21OCT\_\_6-DE

# LES AXES STRATEGIQUES POUR DEVENIR UN LIEU RESSOURCE POUR LES JEUNES

Envoyé en préfecture le 24/10/2019  
Reçu en préfecture le 24/10/2019  
Affiché le 24/10/2019  
ID : 077-217701226-20191021-DEL\_21OCT\_\_6-DE

## Axe 1 Renforcer l'accès aux droits et à une information adaptée

Renforcer la veille  
informatrice des  
informateurs Jeunesse  
en diversifiant les  
sources documentaires

Créer de nouveaux  
outils synthétiques (Kits  
thématiques : santé,  
orientation, droits...) et  
les mettre à disposition  
des jeunes.

Adapter et moderniser  
les supports de  
communication.

Multiplier les actions  
« hors les murs » (forums,  
ateliers...)

Organiser des soirées  
débat pour apprendre à  
décrypter l'information et  
développer le sens critique  
des jeunes.

## Axe 2 Renforcer l'écoute des problématiques des jeunes

Accentuer la présence  
des agents de prévention  
au sein du PIJ

Organiser des débats sur  
les questions d'actualité  
qui préoccupent les  
jeunes.

Pérenniser les actions en  
direction des  
problématiques de la  
jeunesse (Addictions,  
sexualité, SIDA/IST,  
harcèlement...).

Former les informateurs  
Jeunesse aux nouvelles  
techniques d'animation  
de débat et d'entretien.

Assurer des  
permanences régulières  
au sein des  
établissements scolaires  
pour être identifiés par  
les jeunes.

## Axe 3 Développer l'insertion socio-professionnelle des jeunes

Aider les jeunes à construire leurs  
parcours au cours d'entretiens  
individuels.

Prévenir le décrochage scolaire :  
Développer l'accompagnement à la  
recherche de stages, forum sans  
solution à la rentrée...

Accompagner leurs démarches  
d'insertion sociale : renforcer le  
partenariat et les orientations vers Trait  
d'Union, le CCAS et le Service  
Prévention Réussite Educative.

Accompagner leurs démarches  
d'insertion professionnelle : orienter  
les jeunes vers la permanence PRP,  
proposer des ateliers innovants sur les  
techniques de recherche d'emploi...

Promouvoir le dispositif des bourses  
citoyennes et réfléchir à leurs  
extensions.

Accompagner les jeunes dans la  
réalisation de leurs projets (personnel  
ou humanitaire).